

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 157, avenue Jean Lolive - 93698 Pantin Cedex**

EXTRAIT du REGISTRE des ARRETES du PRESIDENT

N° 2013-549

LY/FC

OBJET : Ouverture des concours interne et externe de bibliothécaire territorial, session 2014

Ile-de-France/Centre

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,
Vu le décret n° 92-900 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des bibliothécaires territoriaux,
Vu les arrêtés des 2 septembre 1992 et 25 janvier 2002 modifiés fixant le programme des épreuves des concours pour le recrutement des bibliothécaires territoriaux,
Vu l'arrêté n° 2010-624 du 18 juin 2010 portant délégation de signature à M. Francis FARGEOT, directeur général,
Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,

ARRETE

Article 1 : Des concours interne et externe de bibliothécaire territorial sont ouverts pour le ressort géographique des centres de gestion des régions Ile-de-France et Centre.

Article 2 : Les demandes de dossiers d'inscription sont à adresser au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne au plus tard le 12 mars 2014.

Article 3 : Pendant la période de retrait de dossiers, du 4 février au 12 mars 2014, les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.cig929394.fr.

Le dossier de préinscription imprimé, comportant les pièces demandées, devra être déposé ou envoyé au centre de gestion au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour être considéré comme inscription.

Article 4 : La clôture des inscriptions est fixée au 20 mars 2014.

Article 5 : Les épreuves écrites d'admissibilité de ces concours auront lieu le 21 mai 2014 au CIG de la petite couronne – 157 avenue Jean Lolive – 93698 PANTIN.

Article 6 : Le nombre de postes ouverts aux concours est fixé comme suit :

Spécialités	Concours interne	Concours externe	Total
Bibliothèques	26	52	78
Documentation	5	10	15
Total	31	62	93

Article 7 : Le règlement général des concours et examens professionnels annexé au présent acte est communicable à toute personne en faisant la demande.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux des Centres de Gestion des régions Ile-de-France et Centre, du C.N.F.P.T. 1^{ère} couronne et du Pôle Emploi, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 3 décembre 2013


Pour extrait conforme,
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général


Francis FARGEOT

Publié ~~ou notifié~~ le 26 DEC. 2013
Reçu par le représentant de
L'Etat le : 26 DEC. 2013
Certifié exécutoire

Pour le Président, par délégation,
Le Chef du Service Secrétariat général
et Commande publique




Laurent QUEYROI

2013-549